

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 22 avril 2016

CONTACT PRESSE

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION

CABINET / COMMUNICATION

CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71
Ou 02.98.98.88.99

cabinet@quimper.bzh

www.quimper.bzh

 VilledeQuimper

 @VilledeQuimper

Fin 2017 : un pôle médical à Penhars



FIN 2017 : un pôle médical à Penhars

Le projet de pôle médical, est un équipement évoqué dès les années 2004. Il trouve sa genèse dans le cadre des réflexions touchant à la rénovation urbaine de Kermoisan. Dans le cadre de cette orientation générale, il s'agit d'un projet d'initiative privée, porté par des médecins déjà installés sur le quartier (MM. Mohtadi et Didelot), qui a toujours été soutenu par la collectivité. Le projet initial proposait le regroupement d'activités médicales en plein cœur du quartier restructuré. Outre son intérêt évident pour l'ensemble du quartier et la vie de ses habitants, il permettra également aux professionnels de disposer de locaux répondant aux normes d'accessibilité qui s'imposent pour leurs activités.

La mise en œuvre de cette opération prévue au titre de l'ANRU 1 dans le cadre de l'opération concédée par la ville de Quimper à la SAFI n'a pu aboutir au cours de cet exercice.

Pour répondre à cette difficulté, la ville de Quimper s'est donnée, par délibération du 7 novembre 2014, la possibilité de faire évoluer le programme initial. Le travail de concertation mené avec la SAFI et l'OPAC a alors permis d'envisager un montage global. L'OPAC en sera le maître d'ouvrage et assurera toute la phase locative. Tout un travail de concertation pour aboutir au programme détaillé, au montage financier, a alors été conduit par l'OPAC avec les professionnels de santé en lien avec la collectivité.

Cette opération a depuis été repositionnée au titre du Projet de Renouveau Urbain (PNRU) du Contrat de ville de Quimper Communauté qui a été signé le 1^{er} juillet 2015. L'intérêt du projet, en fait une opération qui parachève le travail de restructuration engagé depuis de nombreuses années.

Le contenu de l'opération

Portée par l'OPAC de Quimper Cornouaille, l'opération « pôle médical » appelée à se réaliser sur le terrain jouxtant le parking du centre commercial des Quatre vents est désormais un équipement mixte qui associe deux principales entités :

- des locaux d'activités médicales en rez-de-chaussée (415 m² de locaux, articulés sous forme de 3 entités pouvant fonctionner de manière autonome entre elles) :
 - Médecins (à terme, capacité de 6 médecins) pour 265 m² de locaux.
 - Orthophonistes (3 professionnels) pour 90 m² de locaux.
 - Infirmières (2 professionnelles) pour 60 m² de locaux.
- 15 logements répartis sur 3 niveaux (offre composée de 12 T2 et 3 T3 locatifs sociaux à bas niveaux de loyers, à vocation de seniors autonomes. Les espaces de vie de ces logements sont orientés au sud-ouest. Le bâtiment sera équipé d'un ascenseur.



Le projet a été conçu et dessiné par le cabinet Grignou-Stéphan architectes de Quimper, qui avait été associé aux toutes premières concertations conduites alors par la SAFI.

L'avancée du projet

La mise au point du dossier entre l'OPAC, l'architecte et les professionnels de santé ainsi que la concertation avec la SAFI et la collectivité sont finalisées. Le montage financier avec les professionnels l'est également. Il associe accession à la propriété et la location de ses locaux auprès de l'OPAC, qui en sera alors le propriétaire. Seuls les médecins optent pour la location, les orthophonistes et les infirmières ayant décidé l'acquisition des locaux aménagés.

Le permis de construire a été accordé par la ville de Quimper le 12 février dernier.

Le terrain dédié devrait être acquis prochainement par l'OPAC auprès de la SAFI à qui appartient dorénavant le foncier (ancien Shopi).

Le chantier devrait pouvoir démarrer pour à l'été, ce qui laisse entrevoir un achèvement d'opération pour fin 2017.

La démarche engagée autour du projet aura mis plus de dix ans à aboutir.

La municipalité de Quimper est particulièrement satisfaite de voir la concrétisation de cette opération réalisée par l'OPAC, qui en outre parachèvera la restructuration du cœur de quartier de Kermoysan. L'achèvement de la recomposition du secteur de Vendée-Picardie, actuellement en cours, devrait intervenir avant la mi-2017 et marquera alors l'achèvement des opérations de l'ANRU 1.